

FILLE - GARÇON (Barrez la mention inutile)

NOM:..... Prénom:..... Date de naissance:.....
Établissement fréquenté:..... Série et Spécialité présentée:

En conformité avec la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 lors d'un d'accident la famille doit être prévenue par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant **au moins un numéro de téléphone** :

N° de téléphone du domicile : N° de portable :

N° du travail du père : N° du travail de la mère

Ne peuvent être admis à présenter l'épreuve d'option facultative d'EPS les candidats présentant l'épreuve d'EPS de complément, ainsi que les candidats dispensés de l'épreuve d'EPS obligatoire.

Les candidat(e)s individuel(le)s bénéficiant d'une conservation de note pour l'épreuve obligatoire d'E.P.S. et souhaitent présenter l'option facultative devront fournir impérativement un certificat médical d'aptitude (certificat agrafé à cette fiche). A défaut la candidature ne sera pas recevable.

Il est rappelé que l'épreuve d'option facultative d'EPS est conseillée aux élèves ayant une pratique régulière importante et un niveau de pratique supérieur aux exigences de l'EPS obligatoire, c'est à dire correspondant au niveau 5 du référentiel du Baccalauréat (épreuve obligatoire en CCF).

- ÉPREUVE FACULTATIVE D'OPTION /

Le candidat choisira 1 activité parmi les 5 activités proposées dans l'académie de Toulouse.

Les référentiels académiques des épreuves facultatives ponctuelles étant différents des référentiels nationaux pour les épreuves de l'enseignement commun obligatoire, rien ne s'oppose à ce qu'un candidat choisisse une épreuve facultative correspondant à une activité apparaissant déjà dans son ensemble d'épreuves de l'enseignement commun obligatoire.

Les compétences propres	Les groupements d'activités	Épreuve de l'option facultative	Cocher ci-dessous l'activité choisie ↓
CP1 réaliser une performance mesurée à une échéance donnée	- Natation	NATATION DE DISTANCE	
CP3 réaliser des actions à visée artistique ou esthétique	- Artistique	DANSE	
CP4 conduire ou maîtriser un affrontement individuel ou collectif	- Combat	JUDO	
	- Raquette	TENNIS	
	- Sports Collectifs	RUGBY	

Épreuves spécifiques

OPTION SHN (réservée aux candidats reconnus sportifs de haut niveau par leur fédération et le ministère chargé des sports) : préciser votre spécialité

OPTION HNSS (réservée aux candidats ayant obtenu un podium UNSS ou UGSEL en seconde ou première): préciser votre spécialité.....

Pour les options SHN et HNSS, joindre un justificatif (inscription sur liste, etc.)

OPTION ASH (réservée aux candidats handicapés ayant effectué une demande d'aménagements d'épreuves : préciser votre choix
 NATATION ou TENNIS DE TABLE

INFORMATION : dans un souci d'organisation et sans que cela soit pris en compte pour la notation

-veuillez préciser ci- après : - votre poids et ceinture en judo : - votre classement F.F.T en tennis :.....

IMPORTANT:

- Le choix d'épreuves effectué au moment de l'inscription, et lors de la confirmation, ne pourra être modifié ultérieurement.

- Le centre d'examen académique pour l'activité que vous aurez choisie pourra se situer dans un autre département ou assez loin de votre résidence. Tous frais d'hébergement, de déplacement sont entièrement à votre charge.

Date et signature obligatoire de l'intéressé(e) ou des parents si vous êtes mineur(e)

Nom et signature du professeur en C.C.F,
(Après information donnée sur le niveau d'exigences de l'épreuve et sur le niveau de maîtrise attendu du candidat)

Signature du chef d'Etablissement
et cachet de l'établissement

		NOTATION			
Prestation	Entretien	Note finale (non arrondie)	Nom et signature Jury	Note arrêtée (arrondie)	Nom et signature Commission
/16	/4	/20		/20	